

ATTESTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RELATIVE AUX INFORMATIONS DU RAPPORT PILIER 3

Nous, soussignés, membres du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Développement Agricole, établissement de crédit agréé sous le numéro Arrêté n°3430 du 6 octobre 1982, inscrite sur la liste des Banques sous le numéro ML043 et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro Ma.Bko.2009.B 3189, exerçant dans l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA),

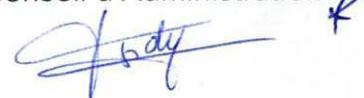
Attestons que :

1. Le Rapport Pilier 3 de la Banque Nationale de Développement Agricole, établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, a été préparé conformément :
 - o aux textes prudentiels applicables aux établissements de crédit de l'UMOA,
 - o ainsi qu'aux politiques internes de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne.
2. Les informations publiées dans ledit rapport :
 - o sont sincères, complètes, exactes et fidèles à la situation financière, prudentielle et aux expositions aux risques de l'établissement,
 - o reflètent correctement le niveau des fonds propres, des risques encourus et des dispositifs de gestion et de contrôle des risques.
3. Les systèmes d'information, de contrôle interne et de gestion des risques ayant servi à l'élaboration des informations du Rapport Pilier 3 sont jugés appropriés et fiables au regard des exigences réglementaires.
4. Le Conseil d'Administration a examiné et approuvé le contenu du Rapport Pilier 3 avant sa publication.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bamako, le **19 JAN 2026**

Pour le Conseil d'Administration



M. Sidy Modibo DIOP
Président

